



Stéphane Ravaille

Professeur Agrégé d'économie gestion
Président de l'UTL34

Agde le 1 décembre 2025

A l'attention de Mesdames et Messieurs les membres de l'UTL,

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Madame, Monsieur, Cher(e) Adhérent(e)

Vu l'article 8 de nos statuts, les articles 7,8 du règlement intérieur de notre association,

J'ai l'honneur et le grand plaisir de vous inviter à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de l'Université du Temps Libre du Bas Languedoc qui aura lieu le :

Samedi 13 décembre 2024 –à partir de 9 H 00 (Accueil 8H30)

**Cinéma Le nouveau Palace
24 Avenue Victor Hugo 34 200 Sète**

Vous voudrez bien vous munir de votre carte d'adhérent. Cette présente tient lieu de convocation, conformément au règlement intérieur en vigueur. Elle est affichée dans tous les centres. **Votre carte d'adhérent fait foi pour montrer que vous êtes à jour de votre cotisation. Elle est donc indispensable.**

Si vous ne pouvez pas vous rendre à cette AG, vous pouvez participer aux décisions **en utilisant un pouvoir à demander au Vice Président de votre site** ou à télécharger sur notre site Internet (www.utl34.fr) et à remettre, dûment rempli, à la personne de votre choix.

Ordre du jour de l'AGO sera le suivant :

- 1- Rapport moral du Président du 14/12/2024 au 12/12/2025;
- 2- Rapport financier du 01/09/2024 au 31/08/2025;
- 3- Confirmation des cooptations au sein du CA (Article 9 des statuts).
- 4- Informations sur le Club de l'UTL34
- 5- Informations du président : Fêtes de fin d'année - UFUTA (ASSISES)
- 6- Questions diverses.

NB : Questions diverses : Il ne sera répondu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qu'aux seules questions portées au préalable et au moins une semaine à l'avance à notre connaissance, par écrit par ex courriel.

Le Président,
Stéphane Ravaille